

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

**Communauté d'Agglomération  
PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

**Année 2017  
Séance du 31 mai 2017**

**N° 03  
Objet : Clause de revoyure  
Contrat Régional d'Equilibre  
Territorial**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-sept et le trente et un du mois de mai à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le vingt-trois du mois de mai 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : FLORES Sylvain**

**Etaient présents :**

AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUBERT Serge, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUÍ MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUÑOZ MALDONADO Julien, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TONELLI Corinne, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick,

**Etaient suppléés :**

ACCIAI Bruno a donné pouvoir à BECCARIA Lilyane  
AUZET Guy a donné pouvoir à GIRAUD Eliane  
BALIQUE François a donné pouvoir à MICHEL Jean Marie  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis

**Etaient représentés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à PAUL Gilles  
AYMES Bernard a donné pouvoir à DOMENGE Eliane  
CASA Chantal a donné pouvoir à BAILLE Denis  
COMBE Gérard a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick  
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle  
LE CORRE Thibaut a donné pouvoir à VILLARON Bruno  
RONDEAU Daniel a donné pouvoir à CHATARD Gilles  
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard  
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles  
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à BRUN Patricia  
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia

**Etaient excusés :**

BARTOLINI Bernard  
FERAUD Maryline  
FIAERT Claude  
GRAVIERE Remy  
MALDONADO Jean Paul

**Madame Emmanuelle MARTIN, rapporteur, expose ce qui suit :**

Par délibération du 26 juin 2015, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a contractualisé avec les territoires « Dignois » et « Durance Provence » sous la forme de Contrats Régionaux d'Equilibre Territorial (CRET).

Ces contrats visent à définir une stratégie partagée de développement et d'aménagement durables qui repose sur la rencontre entre les priorités régionales et locales en vue d'établir un projet partagé.

Ils se composent d'un volet stratégique et d'une déclinaison opérationnelle.

Le Contrat Régional d'Equilibre Territorial permet notamment de regrouper au sein d'un même contrat les dispositifs régionaux pour favoriser leur cohérence.

Il est conclu pour une durée de 3 ans, prévoit une clause de revoyure à mi-parcours et prendra fin en 2018.

Le Contrat Régional d'Equilibre Territorial repose sur les 4 axes stratégiques suivants :

- Impulser et accompagner la transition écologique et énergétique : mobilités durables, promotion des énergies renouvelables, préservation de la biodiversité, efficacité et sobriété énergétiques...;
- Favoriser un aménagement du territoire régional fondé sur le principe de la sobriété foncière à travers une action sur le foncier, la production de logement social et des projets d'aménagement intégrés tels que la réhabilitation de quartiers ou de centres anciens... ;
- Conforter les activités économiques et favoriser la création d'emploi à travers le soutien à des initiatives de développement économique et de structuration des filières valorisant les productions et les ressources locales... ;
- Renforcer les solidarités et la sociabilité au sein des territoires, avec le maintien et l'amélioration de l'offre de services publics, le soutien à une offre culturelle de proximité et de qualité, le soutien à la démocratie participative...

En juin 2015, un programme d'actions avait été arrêté dans chacun des territoires :

- CRET Dignois (chef de fil : Comité du Pays dignois, territoires concernés : Communautés de Communes Asse Bléone Verdon ; Duyes et Bléone ; Haute-Bléone ; et Pays de Seyne)
- et CRET Durance-Provence (chef de fil : Pays Durance-Provence ; territoires concernés : Communautés de Communes Moyenne-Durance ; et Lure-Vançon-Durance).

Aujourd'hui (mai 2017), la clause de revoyure de mi-parcours permet, en plus de réviser le programme d'actions, d'acter la fusion des CRET « Dignois » et « Durance-Provence » (partie Moyenne-Durance) pour n'en faire plus qu'un : « CRET Provence Alpes Agglomération ».

VU la délibération n°15-578 du 26 juin 2015 du Conseil régional approuvant la contractualisation CRET entre la Région Provence Alpes Côte d'Azur et les territoires « Dignois » et « Durance-Provence »,

REÇU EN PREFECTURE

le 01/06/2017

Appel à manifestation d'intérêt

004-200067437-20170531-03\_31052017-DE

VU l'arrêté préfectoral n°2016-294-002 du 21 octobre 2016 portant création de la Communauté d'agglomération « Provence Alpes Agglomération »,

VU la délibération n°04 du 15 février 2017 du conseil communautaire de Provence Alpes Agglomération actant la reprise des missions et programmes du Pays Durance Provence,

VU la délibération n°05 du 15 février 2017 du conseil communautaire de Provence Alpes Agglomération actant la reprise des missions et programmes du Pays dignois,

Considérant :

- que cette contractualisation consolide la Région dans son rôle de garant des équilibres territoriaux,
- que le Contrat Régional d'Equilibre Territorial 2015-2018 est bâti sur un volet stratégique et sur un volet opérationnel,
- que ce contrat conclu pour une durée de 3 ans a une clause de revoyure à mi-parcours,
- que le CRET Dignois et le CRET Durance-Provence ont fusionné,
- que le comité de pilotage du 23 Mars 2017 a permis à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au chef de fil « Provence Alpes Agglomération » et aux différents maîtres d'ouvrages concernés de valider le projet de la clause de revoyure,

Il vous est demandé :

- d'approuver la clause de revoyure à mi-parcours du Contrat Régional d'Equilibre Territorial 2015-2018 entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération.
- d'autoriser la Présidente à signer tout document lié à la clause de revoyure et le programme d'actions associé actualisé (annexé à la présente délibération).

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A la majorité pour 3 abstentions

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 01/06/2017

Appel à projets à la régionale

004-200067437-20170531-03\_31052017-DE

**Provence-Alpes-Agglomération : Tableau de suivi des projets proposés dans le cadre de la clause de revoyure**  
**Enveloppe contractualisée par la Région sur le Territoire de : 3,22 M €**

A	B	C	D
<b>Axe stratégique 1 - impulser et accompagner la transition écologique et énergétique</b>			
<b>3 MATRE D'OUVRAGE</b>			
<b>4 Provence-Alpes-Agglomération</b>	<b>INSTITUTE DU PROJET</b>	<b>INV/FONCT</b>	<b>COUT TOTAL HT</b>
Étude de voie verte entre Digne et la Durance-Eurovéloroute des Pignes	INV		200 000 €
Acquisition de matériel pour la gestion de proximité des biodéchets - Opération test sur des quartiers pilotes	INV		40 000 €
Unité de méthanisation en Val de Durance - Etude complémentaire pour la collecte séparée du bio déchets sur les territoires	FONCT		35 000 €
<b>5 Provence-Alpes-Agglomération</b>	<b>INV</b>		
Etude de préfiguration d'une plateforme de la rénovation énergétique de l'Habitat dans le 04	FONCT		103 000 €
<b>6 Provence-Alpes-Agglomération</b>			
Etude pré-opérationnelle d'un PIG "précarité énergétique"	FONCT		22 872 €
Accompagnement au développement économique et à la création de services en lien avec la transition énergétique	FONCT		63 000 €
<b>7 Provence-Alpes-Agglomération</b>			
6ème Edition du festival de la biodiversité Invertière	FONCT		60 000 €
<b>8 Provence-Alpes-Agglomération</b>			
Des installations photovoltaïques citoyennes - Appel à projet Smart PV	INV		65 000 €
<b>9 Provence-Alpes-Agglomération</b>			
<b>10 Provence-Alpes-Agglomération</b>			
<b>11 Energ'ethique 04</b>			
<b>12</b>	<b>TOTAL</b>		<b>588 872 €</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 01/06/2017

Appel à manifestation d'intérêt

004-200067437-20170531-03\_31052017-DE

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 01/06/2017**

Application en ligne à l'heure actuelle

004-200067437-20170531-03\_31052017-DE

**Provence-Alpes-Agglomération : Tableau de suivi des projets proposés dans le cadre de la clause de revoyure  
Enveloppe contractualisée par la Région sur le Territoire de : 3,22 M €**

MATERE D'OUVRAGE	INTITULE DU PROJET	INV/FONCT	COUT TOTAL HT	REÇU EN PREFECTURE
Provence-Alpes-Agglomération	Elaboration d'un SIG -Matériel	INV	42 500 €	
Provence-Alpes-Agglomération	Elaboration d'un SIG Aide au recrutement d'un géomaticien	FONCT	122 416 €	
Provence-Alpes-Agglomération	Déploiement du SIG (Acquisition d'un GPS)	INV	67 188 €	
Provence-Alpes-Agglomération	Elaboration du SCOT	FONCT	500 000 €	
Provence-Alpes-Agglomération	Restructuration du Plateau des Lauzières et rénovation du pôle d'équipements publics	INV	300 000 €	
Provence-Alpes-Agglomération	Etudes APS sur la totalité du projet (yc: réseau de chaleur)			
Provence-Alpes-Agglomération	Restructuration du Plateau des Lauzières et rénovation du pôle d'équipements publics	INV	2 150 000 €	
Provence-Alpes-Agglomération	1ère phase : Rénovation du pôle culturel intercommunal			
Volonne	Restructuration du Plateau des Lauzières et rénovation du pôle d'équipements publics	INV	200 000 €	
Volonne	Réalisation d'une piste cyclable centre ville vers pôle d'équipements des Lauzières			
Volonne	Eco-quartier de Volonne	INV	270 000 €	
Volonne	Réseau de chaleur bois-énergie - Travaux			
Volonne	Eco-quartier de Volonne	INV	200 000 €	
Volonne	Aménagement du Haut du cours Jacques Paujou			
Volonne	Eco-quartier de Volonne	INV	40 000 €	
Volonne	Gestion innovante des déchets (études et travaux)			
Volonne	Eco-quartier de Volonne	FONCT	125 000 €	
Volonne	Etudes AMO thématiques			
Digne-les-Bains	Requalification du centre ancien de Digne ( suite OPAH RU)	FONCT	60 000 €	
Digne-les-Bains	Etude pré-opérationnelle de centralité			
Digne-les-Bains	Requalification du centre ancien de Digne ( suite OPAH RU)	INV	150 000 €	
Digne-les-Bains	Requalification façades			
Digne-les-Bains	Requalification du centre ancien de Digne ( suite OPAH RU)	INV	586 440 €	
Digne-les-Bains	Aménagement axe médiéval Sud			

**Provence-Alpes-Agglomération : Tableau de suivi des projets proposés dans le cadre de la clause de revoyure  
Enveloppe contractualisée par la Région sur le Territoire de : 3,22 M €**

<b>Axe stratégique 2 - Favoriser un aménagement du territoire fondé sur le principe de la sobriété foncière</b>			
<b>MATRE D'OUVRAGE</b>	<b>INTITULE DU PROJET</b>	<b>INV/FONCT</b>	<b>COUT TOTAL HT</b>
Provence-Alpes-Agglomération	PLH	FONCT	150 000 €
Bailleurs sociaux	Environs 32 logements sociaux (dont 4 à Chenelet à Peyruis et 22 à Volonne)	INV	3 300 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>8 273 542 €</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 01/06/2017

Appel d'offre express E loquax.com  
004-200067437-20170531-03\_31052017-DE

**Provence-Alpes-Agglomération : Tableau de suivi des projets proposés dans le cadre de la clause de revoyure**  
**Enveloppe contractualisée par la Région sur le Territoire de : 3,22 M €**

**Axe stratégique 3 Conforter les activités économiques et favoriser la création d'emploi**

MATRÉ D'OUVRAGE	INTITULÉ DU PROJET	INV/FONCT	COUT TOTAL HT
Provence-Alpes-Agglo	Dinapolis : Espace de co-working	INV	30 000 €
Provence-Alpes-Agglo	Système alimentaire local Circuits courts Dignois	FONCT	24 600 €
Provence-Alpes-Agglo	Investissement et développement de la filière circuits courts en structurant l'outil d'abatage et la mise aux normes	INV	163 138 €
Digne-les-Bains	Palais des congrès Gérard Castinel restructuration	INV	627 000 €
Digne-les-Bains	Palais des congrès Gérard Castinel Soutien HQE	INV	840 300 €
Les Mées	Valorisation touristique du site photovoltaïque	INV	70 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 875 038 €</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 01/06/2017

Application après dépôt de la demande

004-200067437-20170531-03\_31052017-DE

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 01/06/2017**

[Application.enligne.sedapass.com](http://Application.enligne.sedapass.com)

004-200067437-20170531-03\_31052017-DE

**Provence-Alpes-Agglomération : Tableau de suivi des projets proposés dans le cadre de la clause de revoyure**  
**Enveloppe contractualisée par la Région sur le Territoire de : 3,22 M€**

**Axe stratégique 4 Renforcer les solidarités et la sociabilité au sein des territoires**

MATRICE D'OUVRAGE	INTITULE DU PROJET	INV/FONCT	COUT TOTAL HT
Digne-les-Bains	Aménagement de la Maison de Santé	INV	30 550 €
Digne-les-Bains	Aménagement de la Maison de Santé	INV	482 307 €
Volonne	Aménagement de la Maison de Santé Travaux de construction	INV	1 310 000 €
VTT Rando 04	Raid des Terres Noires	FONCT	40 000 €
Digne-les-Bains	Rénovation du complexe aquatique Les Eaux Chaudes	INV	316 439 €
	<b>TOTAL</b>		<b>2 179 296 €</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 01/06/2017

Application arpenet © les-papiers.com

004-200067437-20170531-03\_31052017-DE

REÇU EN PREFECTURE

le 01/06/2017

Application acquise à la préfecture

004-200067437-20170531-03\_31052017-DE

**Provence-Alpes-Agglomération : Tableau de suivi des projets proposés dans le cadre de la clause de revoyure**  
**Enveloppe contractualisée par la Région sur le Territoire de : 3,22 M €**

	<b>COUT TOTAL</b>
<b>Axe 1 - Impulser et accompagner la transition écologique et énergétique</b>	<b>588 872,00 €</b>
<b>Axe 2 - Favoriser un aménagement du territoire fondé sur le principe de la sobriété foncière</b>	<b>8 273 542,00 €</b>
<b>Axe 3 - Conforter l'activité économique et favoriser la création d'emplois</b>	<b>1 875 038,00 €</b>
<b>Axe 4 - Renforcer les solidarités et la sociabilité au sein des territoires</b>	<b>2 179 296,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 916 748,00 €</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 01/06/2017

Appel à manifestation d'intérêt

004-200067437-20170531-03\_31052017-DE

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 01/06/2017**

Application en ligne à l'adresse : [www.legouvernement.fr](http://www.legouvernement.fr)

004-200067437-20170531-03\_31052017-DE